

Enseignement :—	Articles.
Mode d'enseignement	76
Procédés d'enseignement	77-78
Matières d'enseignement	87
Enseignement facultatif	87
Examen :—(<i>Voir Bureau central des Examineurs</i>).	
Fonds des municipalités pauvres :—	
Conditions requises pour y avoir droit	10
Municipalités qui n'y ont pas droit	9-11
Fournitures d'école (<i>Voir Mobilier scolaire</i>).	
Heures de classe :—	
Durée des heures de classe	19-20
Des récréations	20-21
Inspecteurs d'écoles :—	
De l'examen des candidats à la charge d'inspec- teur d'écoles	220 à 229
Leurs devoirs généraux	231
Leurs devoirs concernant les livres de récom- pense	239 à 245
Leurs devoirs concernant l'acceptation des mai- sons d'école	17
Instituteurs et institutrices :—	
L'âge qu'ils doivent avoir	23
Cas où ils peuvent enseigner sans brevet	25-26
Leurs noms sont inscrits dans un registre	159
Doivent subir un nouvel examen en certains cas	162
Comment se fait leur engagement	24
Quand leur engagement peut être résilié	32
Leurs diplômes peuvent être annulés	161-162
Durée de leur engagement	24